

du Mans, ont prouvé d'abord que la codification du droit canonique était possible, ce que n'avaient quelques-uns, même à Rome. Ainsi, ils ont tracé la voie qui a été suivie.

La *Croix* de Paris, 11 juin 1917.

UN CANONISTE.

P. S. — La date de la publication n'est pas fixée d'une manière certaine, mais on l'espère prochaine.

MORT D'UN AUMONIER MILITAIRE

DANS une lettre donnée au front des armées (30 mars 1917) et que publie l'*Echo de Notre-Dame-de-la-Garde* de Marseille Mgr de Llobet, évêque de Gap, raconte ce qui suit à ses prêtres et séminaristes mobilisés :

“ J'ai fait récemment un pieux pèlerinage que tous ceux qui ont connu M. l'abbé Margot-Duclot eussent aimé accomplir avec moi. ¹ Au printemps dernier, sur le front où la lutte sévissait alors avec plus de rage, ce vaillant aumônier a trouvé la mort en des circonstances qui demeureront l'honneur de sa mémoire. N'écoutant que son zèle et allant au-delà de son devoir, il brava le péril et tomba, face à l'ennemi, sur les glacis du fort de X..., comme il s'élançait au secours d'un officier mortellement blessé. Son âme, on le sait par ses notes, n'avait rien à redouter de ce brusque dénouement.

“ Détail qui fait sa mort unique entre celles de tous les prê-

¹ M. l'abbé Margot-Duclot était religieux. Il appartenait à la congrégation des Pères Blancs d'Afrique, fondée par feu le cardinal Lavignerie. Avant d'entrer dans cette congrégation, il faisait partie du clergé de Gap. C'était le beau-frère du maire de Marseille, M. Eugène Pierre.